

L'ECH



MARS

2024

Des Travailleurs Sans Emploi de la CSC

Votez en connaissance de cause !

L'action des TSE de la CSC informe et réunit les militants et les militantes dans des démarches d'éducation permanente. Dans ce cadre, notre objectif est de donner les outils aux gens pour comprendre la société dans laquelle nous vivons, pouvoir la critiquer et faire des propositions pour l'améliorer.



Le propre de notre démocratie est d'être représentative. Autrement dit, les citoyen-ne-s remettent un mandat à des politiques qui prennent des décisions et dirigent le pays. Il est donc essentiel de bien connaître les règles du jeu. En plus, la Belgique fédérale comporte plusieurs niveaux de pouvoirs qui rend la compréhension difficile. Nous pensons aussi que les élections politiques ne doivent pas être les seuls moments où les citoyen-ne-s s'expriment. Voilà pourquoi, la deuxième journée vise à mettre en lumière la démocratie participative qui permet aux citoyen-ne-s de participer activement à la prise de décision politique.

Par définition, la démocratie doit être vivante et dynamique sinon, elle finit par mourir.

Pour voter en connaissance de cause, les TSE pense que tout le monde doit :

- ✓ avoir les bases théoriques du fonctionnement de la démocratie, des institutions et des prises de décisions politiques en Belgique ;
- ✓ avoir une information sur la démocratie participative ;
- ✓ être informé-e des possibilités et des lieux où vit cette démocratie dite participative.

N.B. : L'action des TSE est également un lieu de démocratie participative indirecte car par ses actions de terrain, chaque jour, elle vise à orienter les décisions politiques.

Rejoignez un groupe TSE de votre région et **apportez-y toutes vos idées pour faire vivre LA DEMOCRATIE !!!**

Envie d'en savoir plus ?

Adresse mail: Khadija.Khourcha@acv-csc.be

Formation Politique TSE janvier 2024 :

Première partie: Jean Faniel, docteur en sciences politique et directeur du CRISP

La formation TSE a débuté par la présentation par Jean Faniel des institutions belges et de leur fonctionnement. La Belgique est constituée d'une autorité fédérale et de plusieurs entités fédérées. Autrement dit, elle compte un gouvernement fédéral et cinq gouvernements régionaux. (*la Communauté flamande et la Région possèdent un gouvernement commun*). On distingue trois pouvoirs par rapport à la loi: le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Les différents territoires sont:

- La Région Wallonne;
- La Région Flamande;
- La Région Bruxelles-Capitale;
- La Communauté française;
- La Communauté flamande;
- La Communauté germanophone.



Les compétences peuvent être définies comme suit:

Les Régions exercent essentiellement des compétences

liées au territoire. On y retrouve l'aménagement du territoire, le logement, la politique de l'emploi, les transports, la politique économique régionale, l'agriculture...

Les Communautés exercent essentiellement des compétences liées aux personnes.

On y retrouve la santé, l'enseignement, la culture, l'aide aux personnes,...

Pour Bruxelles-Capitale, les communautés sont compétentes vis-à-vis des institutions qui emploient leur langue. Des commissions communautaires sont alors instaurées. (COCOF, VGC, COCOM)

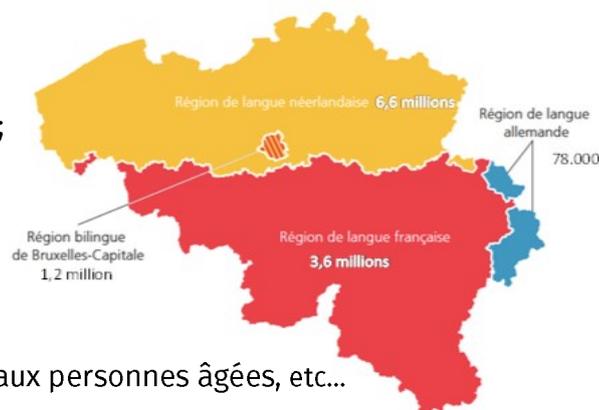
L'autorité fédérale exerce des compétences dans les matières suivantes (sur l'entièreté du pays) :

- La sécurité sociale à l'exception des prestations familiales;
- La justice; les prisons; le maintien de l'ordre;
- La politique étrangère;
- Les télécommunications;
- Les règles qui régissent la nationalité et l'état civil;
- L'accès au territoire et le séjour des étrangers;
- Le revenu d'intégration sociale et la garantie de revenus aux personnes âgées, etc...

La politique de l'emploi est une compétence gérée entre les Régions et l'Autorité Fédérale.

Par contre, le droit du travail est une prérogative de l'Autorité fédérale.

Les Régions s'occupent du placement et de la remise au travail des chômeur-euses. L'Autorité fédérale reste toutefois compétente pour fixer la réglementation en matière d'emploi convenable. Les régions sont compétentes pour contrôler la disponibilité des chômeur-euses sur le marché de l'emploi. Les Régions peuvent accorder des primes de formations professionnelles. Les titres-services et les ALE relèvent de la compétence des régions en ce qui concerne la réglementation et le contrôle. Les aspects liés au droit du travail, à la concertation sociale, à la politique salariale et au contrat de travail sont du ressort de l'Autorité fédérale. Des accords de coopération entre les Régions et l'Autorité fédérale sont pris pour la réalisation de la politique de l'emploi, en respectant les lignes directrices européennes. *cfr introduction à la Belgique fédérale par Jean Faniel, Pierre Blaise, Caroline Sägerser CRISP*



2024, année d'élections :

Le Dimanche 9 juin : Élections Européennes, Fédérales, Régionales et Communautaire

Le Dimanche 13 octobre : Élections Communales et Provinciales.



Formation Politique: Deuxième partie Anne-Emmanuelle Bourgaux



2024, l'année de tous les dangers. un belge sur deux est prêt pour un leader fort.

Anne-Emmanuelle, professeure de droit à l'université de Mons, mentionne la difficulté pour les jeunes mais également pour beaucoup d'entre-nous de comprendre la démocratie en Belgique. D'après les sondages, même si il faut être prudent par rapport à ces derniers, ils présentent l'extrême droite augmentant en Flandre.

Quelles sont les questions qui se posent par rapport à ce constat :

« quel est l'avenir du fédéralisme belge avec la montée de l'extrême droite ? »

« Comment renforcer la démocratie en Belgique au-delà du suffrage universel ? »

Il faut consolider le suffrage universel et *la participation démocratique en tant que citoyen-ne le permet.*

Le suffrage universel est un élément essentiel de la démocratie mais il doit être renforcé.

Aujourd'hui, limiter la participation citoyenne aux élections n'est pas suffisant. Il faut plus de démocratie à travers la participation citoyenne dans les prises de décisions politiques

Il y a des avancées :

- ◇ La consultation populaire qui est différente du référendum. Après, les élu·e·s suivent ou non ce que les citoyen·nes disent. On en retrouve au niveau local et régional.
- ◇ Le tirage au sort. Si déterminer le hasard comme source de démocratie paraît bizarre, cette dernière revêt la vertu égalitaire. La sélection par tirage au sort augmente de façon égalitaire les chances d'être tiré au sort. (idée de l'antiquité qui est toujours appliqué en justice 'cour d'assises') Exemple : commission délibérative wallonne sur base d'une initiative citoyenne .
- ◇ La pétition : Elle permet de s'adresser aux élu·e·s en fonction du nombre de signatures.

La santé avant le marché !

Par Jean-Claude Cerisier
militant TSE & membre
groupe de travail Europe

Pour une autre Belgique et une autre Europe de la Santé !

Les 7 fiches de travail, finalisées en 2 jours à Paris, en décembre 2023, 21 pages de réflexions, de revendications que je vous résume le plus fidèlement possible en 5 pages disponibles sur le sharebox TSE ou sur papier à la demande. **Réflexions issues de la Grande Campagne Européenne : La Santé avant le marché... Changeons l'Europe !**

Les difficultés quotidiennes de la vie de tous les jours des citoyen·nes, des travailleur·euses, des allocataires sociaux de Belgique et de toute l'Europe, mettent en évidence des **domaines cruciaux au niveau du bien-être collectif, individuel et de l'intérêt général : la santé, l'eau, le logement, l'énergie, les transports, l'enseignement, la culture, le niveau de vie (les revenus),...**

Des années d'austérité imposée par le libéralisme économique où on retrouve entre autres les règles du marché, la libre concurrence, la libre installation et les règles d'or de convergence budgétaire.

Elles font courir au travers d'une réduction des coûts (soins institutionnels, remboursement des soins, financement des maisons de retraite et des hôpitaux, etc...), un risque énorme à la santé publique belge et européenne. La pandémie mondiale du COVID a fini de convaincre les plus sceptiques. La Santé publique est **et** doit plus que jamais être une vraie préoccupation pour le monde politique.

N'hésitons pas à dire que soumettre la Santé aux lois du marché est un CRIME!

De même plus personne n'ose dire que la Santé publique est une matière exclusivement nationale et que l'Europe n'a pas de compétence dans ce domaine.

Le rôle de la Belgique et de l'Europe :

Nous exigeons une Belgique et une Europe qui combattent la pénurie de personnel de santé en protégeant les pays les plus faibles contre la fuite des professionnels vers les pays les plus riches. Une mise en œuvre d'une politique des médicaments au service de la population belge, européenne et du sud.



L'Europe doit développer un organisme Européen indépendant des firmes pharmaceutiques, promouvant la recherche universitaire et d'État; le développement de médicaments et produits médicaux sur base d'un coût vérité, des nécessités et besoins identifiés, *quand bien même ils ne seraient pas rentables.*

Pour la santé de la population de la Belgique et de tous les pays européens, il est primordial **d'assurer des conditions salariales et de travail de qualité au personnel de santé locale** pour garantir des bons soins, rendre ces professions soutenables et leur rendre une image d'avenir pour les jeunes.

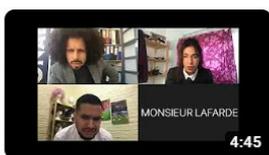
SOURCES: Réseau Européen « Notre santé n'est pas à vendre », de EPSU (European Public Service Union) et de People's Health Movement « Health for All Now ».

La chaînes YOU TUBE - Retrouvez nos vidéos thématiques

Vidéos ► Tout lire



Formation Politique "Votiez en



Fracture numérique



2024 Formation politique du



Votiez en connaissance de



LES TSE EN ACTION

Le chômage peut toucher tout le monde et à tout moment: chaque travailleur·euse est un·e chômeur·euse potentiel·le comme chaque chômeur·euse est un travailleur·euse potentiel·le. C'est pourquoi il est essentiel de s'engager contre les mesures politiques qui, sous prétexte de lutter contre le chômage, s'attaquent aux personnes. L'action des travailleur·euses sans emploi vise justement à rassembler, soutenir et défendre les personnes confrontées à une situation de chômage. Des groupes de travailleur·euses sans emploi se sont organisés dans toute la Wallonie et à Bruxelles pour se rencontrer, se renforcer, s'informer et se défendre ! Des actions et des activités sont régulièrement organisées. À travers cette chaîne, retrouvez les vidéos thématiques comme la fracture numérique, la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, les actions TSE menées,...Pour plus d'info, contactez Khadija Khourcha par mail ou par téléphone (kkhourcha@acv-csc.be ou 0473/495 903)



Pour la chaîne vidéo, scannez le code QR



Page régionale :

Mons - La Louvière

Rencontre et présentation des revendications TSE !



Rencontre avec Marco Van Hees, député fédéral PTB, ce 12 janvier à La Louvière. Il a signé la charte des Travailleur-euses Sans Emploi de la CSC.

Marco Van Hees s'engage donc sur **les 4 enjeux suivants** :

- ✳ La non limitation des allocations de chômage dans le temps.
- ✳ L'augmentation des allocations de chômage au-dessus du seuil de pauvreté.
- ✳ La suppression du principe de dégressivité.
- ✳ La suppression du statut cohabitant.

MERCI à lui et son équipe pour l'accueil, son engagement vis-à-vis de la Charte TSE et le moment d'échange.



Un spectacle de Thierry Müller: LES GENS DE PEU

L'auteur retrace le parcours d'un militant qui ose dire des choses face aux pertes de liberté. Des petites histoires de prises de pouvoir, des solidarités, de luttes et de reconquêtes qui font la grande histoire !



Fin Janvier, La Plateforme Pauvreté de La Louvière a organisé le spectacle « Les gens de peu » de et par Thierry Müller, suivi des ateliers d'échange. Cette activité s'inscrit dans un cycle de rencontres théâtrales qui ont comme objectif de sensibiliser et récolter les paroles citoyennes et de préparer une interpellation politique. Les TSE de Mons-La Louvière font partie de la **Plateforme Pauvreté** de la Louvière qui regroupe une quinzaine d'associations, d'asbl.

Le logement : la fonction sociale de l'habitat

Par Jean-Claude Cerisier
militant TSE

Les réflexions concernant le logement ont eu comme point de départ une conférence qui a eu lieu à la CSC de Mons en 2015 et dont le thème était « Le logement, l'embaras du choix – le choix ou l'embaras ? »

À la lecture de ce qui suit, vous vous rendrez compte qu'en 2024, on pourrait dire :

« Le Logement - Le grand embaras ! »

En 2022, Christine Mahy, Présidente du réseau wallon de lutte contre la pauvreté, s'exclamait « S'appauvrir par le logement, l'énergie, par les revenus, c'est foutre en l'air un pays ! »

Une étude de 2023 mentionne qu'un ménage sur 3 est composé d'une seule personne, c'est donc plus qu'il y a 30 ans, le fameux statut cohabitant doit certainement y être pour quelque chose car en plus d'être une agression violente de la vie affective des personnes et sentimentale des couples, il y a un effet désastreux sur l'occupation des logements, une occupation ne répondant pas aux nécessités et aux besoins réels de la population; la recherche d'une garantie d'un revenu décent et suffisant.

Le prix des constructions neuves en hausse en Flandre et en Wallonie au 2ème trimestre 2023 est principalement dû à l'inflation, à la hausse des taux d'intérêt et à un marché immobilier particulièrement tendu. Bon nombre de ménages ont dû renoncer à leur projet d'acquisition pour se (re)tourner vers la location, augmentant ainsi la demande a commenté Charlotte De Thaye, directrice générale de la Fédération des agents immobiliers francophones de Belgique (Federia). Les loyers grimpent partout en Belgique et explosent à Bruxelles.

Depuis le 1er novembre 2023, l'indexation des loyers des logements éneergivores sont à nouveau possibles. De qui se moque-t-on ?

De plus en plus de gens , des couples, des familles, des personnes âgées se retrouvent à la rue. Politicien-nes de tous bords et de tous les partis, qu'attendez-vous pour concrétiser des mesures d'urgence sociales ? Les déceptions sont grandes et la colère gronde dans la société . J'estime, en tant que militant TSE que la première priorité dans les mesures d'urgence sociales de lutte contre la précarité, la pauvreté, la misère est **LA SUPPRESSION IMMÉDIATE DU STATUT COHABITANT !**

Sources: RTBF info de février 2024 et analyses chiffrées de Federia



Brochure « Même sans emploi, on a des droits ! »



Cette brochure réalisée par les militant.e.s TSE est désormais disponible en ligne sur le site de la CSC. Le code QR ci-contre permet d'y avoir accès directement.

Si vous préférez une version papier, vous pouvez toujours la demander par mail à dstaatje@acv-csc.be ou par téléphone au 02 244 32 17 ou au 0473 495 903

